

COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 16 Février 2018

Présents : Guy FABRE – Vincent GRIVOT – Michel DUCREUX – Colette CHANNELLIERE – Yannick MONFRAY
Karine DUMAS – Olivier BURNICHON – Raphaël SUEUR – Franck ANDRE – Anne-Marie CREPET
Nathalie PEGON – Alain BISSAY – Romain COQUARD – Catherine BERNARD – Fabienne MATHELIN

Absents excusés : Robert MISSIRE – Christine PISANI – Isabelle NOTIN – Laëtitia VERNE

Procuration : Robert MISSIRE à Guy FABRE
Christine PISANI à Colette CHANNELLIERE
Isabelle NOTIN à Romain COQUARD

Le conseil municipal, réuni en session ordinaire, a :

- approuvé à l'unanimité le Compte Administratif Communal 2017, conforme au compte de gestion produit par M. le Receveur Municipal, qui présente un excédent de fonctionnement de 300 997,27 € et un déficit d'investissement de 270 773,45 €, montants qui seront repris au budget de l'année 2018,
- émis un avis favorable au Compte Administratif 2017 du service d'assainissement collectif, l'exercice comptable se terminant par un excédent d'exploitation de 50 153 euros et un déficit d'investissement de 44 704 euros,
- adopté le principe de confier à Roannais Agglomération l'instruction des différentes demandes d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet prochain, le service ADS du SIEL, actuel instructeur de la commune, cessant ses fonctions à cette même date,
- confié au bureau d'études MTD Ingénierie la mission de maîtrise d'œuvre du programme « voirie 2018 »,
- dans l'optique d'une réfection en 2019 de la rue Fernand Merlin, de la salle polyvalente au rond-point Jean Dupuis, et afin de ne payer de participation pour la fibre optique dont la pose est réalisée cette année, accepté de réaliser dès 2018 l'enfouissement des réseaux secs dans ce secteur,
- décidé de renouveler auprès du SIEL la compétence « Etude Prospective d'Aménagement du Territoire » qui intervient dans le domaine de l'urbanisme,
- fait le point sur les opérations d'investissement qui seront inscrites au budget 2018 en fonction des possibilités de financement.

Le conseil municipal s'est retiré avoir pris connaissance du rapport des Adjoints sur les dépenses courantes.